



Projet de piétonnisation la rue de Reims

Compte-rendu de l'atelier de concertation
du 3 octobre 2022



Sommaire

Présentation du projet de piétonnisation	3
Les origines du projet de piétonnisation	3
Rendre les habitants acteurs du projet.....	3
La démarche de concertation proposée	4
Retour sur les réponses recueillis via le questionnaire en ligne.....	4
Foire aux questions.....	5
D'où vient ce projet ? Qui en est à l'initiative ? Quelles raisons justifient la réflexion autour de ce projet de piétonnisation ?.....	5
Quel report de la circulation et sur quelles rues ? Si la piétonnisation est retenue, est ce que les riverains pourront circuler à tous moments de la journée ?	5
Pourquoi ne pas organiser les fêtes sur la grande place ?.....	5
Qu'entendez-vous par expérimentation au printemps 2023 ?	6
A l'issue, la conclusion sera celle du maire, des élus ou celle des habitants qui empruntent la Bastide ?	6
Quel partage du projet envers les communes de Couffouleux, Rabastens ou encore le Département ?	6
Synthèse des contributions recueillies	7
Restitution intégrale des contributions.....	10

Présentation du projet de piétonnisation

Les origines du projet de piétonnisation

La réflexion sur la piétonnisation de la rue de Reims s'inscrit dans un projet plus global de redynamisation commerciale du centre-ville, portée par la mairie de St Sulpice en partenariat avec la Communauté de Communes. Depuis 2017, la carence commerciale de la commune est en effet passée de 22% à 6%.

La piétonnisation viendrait soutenir l'arrivée de nouveaux commerçants et le dynamisme commercial actuel de la ville.

Rendre les habitants acteurs du projet

M. Saadi, deuxième adjoint à la mairie en charge du rayonnement de la ville, rappelle que tout est à co-construire sur ce projet de piétonnisation de la rue de Reims aujourd'hui : piétonnisation partielle ou totale, conditions de mise en œuvre, ... à ce stade, rien n'est encore acté ou décidé.

Afin de proposer un cœur de ville qui réponde aux attentes et aux envies des habitants, la commune ouvre le sujet au débat public afin de recueillir tous les avis, toutes les attentes, les points de vigilance et les clés de réussite pour ce projet.

L'objectif de la concertation est de définir un cadre partagé pour pouvoir tester des solutions courant 2023, à partir des différents scénarios qui auront été élaborés avec les habitants.

In fine, cette expérimentation devra permettre de statuer si le projet de piétonnisation de la rue de Reims est légitime, retenu et si oui selon quelles modalités (partielle, permanente, à quelle période, fréquence, avec quels dispositifs etc.).



La démarche de concertation proposée

La démarche de concertation proposée sur ce projet se décline en 5 étapes, détaillées dans le schéma ci-dessous :



Mobilisation

Mi juillet - fin septembre

Boitage la bastide
Flyers lors des Nocturnes d'été
Invitation directe des commerçants
Communication presse
Tirage au sort sur listes électorales
Questionnaire en ligne



Atelier 1

Début octobre

Recueil des besoins et attentes
Balade urbaine + atelier en salle



Atelier 2

Mi novembre

Co-construction des modalités de préfiguration
Atelier de travail par équipes permettant de définir différents scénarios de piétonnisation à tester



Analyse

Mi novembre - fin décembre

Synthèse de l'ensemble des contributions : constitution d'un « livre blanc » restituant les scénarios issus de la concertation, à valider/affiner et tester par la collectivité



Restitution

Janvier 2023

Réunion publique de restitution de la démarche et du choix du scénario (avant sa mise en œuvre)

Retour sur les réponses recueillis via le questionnaire en ligne

Les 57 répondant.e.s - dont une majorité de résident à St Sulpice, hors bastide (41%) et dans la bastide (37%) - ont identifié 4 problèmes majeurs sur la Bastide et la rue de Reims à savoir :

- le manque de place pour les piétons et modes doux de déplacements (24 votes)
- le manque de végétal et de propreté dans l'espace public (19 votes)
- l'absence de lieux conviviaux (16 votes)
- les problèmes de stationnements (15 votes)

Pour autant, le projet fait encore débat :

- 46 % des répondants considèrent que l'idée de piétonnisation de la rue de Reims est bonne (8%) voire très bonne (34%) ;
- 48% des répondants la considère comme risquée (12%), mauvaise (12%) voire absurde (24%)

Enfin, en termes d'attentes, les répondants aimeraient que le projet de piétonnisation soit associé à l'opportunité de **se poser en terrasse, réaliser des achats, flâner et assister à des projets culturels** sur la rue de Reims.

Foire aux questions

Avant d'entrer dans le temps de travail, un certain nombre de questions de clarification ont été posées par les participants ; elles sont synthétisées ci-dessous, avec les réponses apportées Laurent Saadi, 2eme adjoint au maire en charge du rayonnement de la Ville, et Jean-François Robic, chef de projet Petites Villes de Demain :

D'où vient ce projet ? Qui en est à l'initiative ? Quelles raisons justifient la réflexion autour de ce projet de piétonnisation ?

L'origine du projet est double.

Premièrement, il viendrait soutenir le souhait de la population de pouvoir vivre des moments conviviaux au sein de la Bastide, comme en témoignent par ailleurs les nocturnes proposées au cours de l'été.

Deuxièmement, il répondrait à une attente des commerçants de la rue de Reims qui souhaitent pouvoir sécuriser la rue afin de pouvoir y accueillir des terrasses et tables installées, qui participeraient à l'attractivité et l'animation de la rue de Reims.

Au regard des différents enjeux / inquiétudes que ce projet soulève, tels que le maintien du passage des engins agricoles, des secours, le temps de trajet supplémentaire des usagers du pont de la RD631, M. Saadi rappelle que rien n'est arrêté et que la concertation vise justement à partager les différents enjeux pour trouver le meilleur consensus possible. Tout est encore à construire.

Quel report de la circulation et sur quelles rues ? Si la piétonnisation est retenue, est ce que les riverains pourront circuler à tous moments de la journée ?

M. Saadi rappelle que le projet de piétonnisation est envisagé et non acté, et qu'il pourra prendre plusieurs formes (à certains moments, à certains horaires, à certaines saisons ...) selon les retours de la concertation.

C'est pour cela que rien n'est encore déterminé à ce stade en termes de report de circulation. Si la piétonnisation s'effectue, il faudra en effet détourner la circulation actuelle. Plusieurs hypothèses seront donc mises à l'étude, mais il est vrai que la rue du Centre paraît la plus vraisemblable à ce stade.

L'objectif de la démarche de concertation est bien d'échanger et de construire le projet avec les habitants, qui participeront à préciser les hypothèses de report / modification de circulation.

Pour rappel, au cours des nocturnes, l'association des commerçants a réalisé un premier travail pour organiser au mieux les déviations : une déviation pour véhicules légers ainsi qu'une déviation véhicule poids lourds sur la route de St Lieux les Lavour. Les retours des usagers suite à ces déviations seront à intégrer pour définir le projet.

Pourquoi ne pas organiser les fêtes sur la grande place ?

Les deux ne sont pas incompatibles : la ville souhaite diversifier les lieux de fêtes sur la commune. Par exemple, les médiévales ont été organisées sur la place, et les nocturnes ont pris place sur la rue de Reims.

Qu'entendez-vous par expérimentation au printemps 2023 ?

La piétonnisation soulève plusieurs enjeux : en termes d'organisation des déplacements, de stationnements, d'inquiétudes vis à vis de la sécurité et de la tranquillité liées à la piétonnisation de la rue, ou encore génère différentes attentes selon les individus.

Nous souhaitons expérimenter un scénario de piétonnisation au printemps, construit sur la base des deux ateliers de concertation, pour vérifier ce qui fonctionne et dans quelles conditions afin d'adapter la solution technique finale et répondre au mieux aux attentes et usages des habitants.

A l'issue, la conclusion sera celle du maire, des élus ou celle des habitants qui empruntent la Bastide ?

L'objectif de cette démarche de concertation, qui change des habitudes de la commune, est vraiment de construire le projet de piétonnisation avec les habitants.

Le recueil des attentes et des points de vigilance, la co-construction des modalités d'expérimentation et le recueil des retours à posteriori, viendront nourrir le choix final des élus pour que le projet corresponde le mieux aux attentes des habitants.

Quel partage du projet envers les communes de Couffoulex, Rabastens ou encore le Département ?

Les routes départementales ont un rôle de liaison entre les communes. Elles appartiennent au domaine départemental, nous ne pourrons avoir d'influence dessus.

Néanmoins, avant de soumettre le projet au Département et de réfléchir aux aménagements, la ville de Saint Sulpice souhaite d'abord réfléchir au projet, son bienfondé et ses modalités avec ses habitants avant d'aller le proposer au Département et aux communes alentours.

Les habitants de Rabastens et Couffoulex ont pu avoir l'information diffusée dans le quotidien la Dépêche du Midi, par voie d'affichage dans la ville, sur le site web de la commune et par le biais de la distribution de tracts lors des nocturnes de l'été. Quelques habitants de ces communes étaient présents.



Synthèse des contributions recueillies

Une centaine de participants se sont réunis lors de cet atelier.

Dans un premier temps, il leur a été proposé d'effectuer 30 minutes de balade dans la rue de Reims afin de repérer, identifier, les nuisances et atouts actuels, et leurs attentes en termes de piétonnisation ou non de la rue. Les participants pouvaient pendant ce temps prendre des notes sur un carnet de balade distribué à chacun d'entre eux :



Après ces 30 minutes de balade, les participants étaient répartis en 15 tables de 5 à 7 personnes, avec pour objectif de partager collectivement les clés de réussite et les points de vigilance sur le projet de piétonnisation de la rue, autour de 5 thèmes clés :

- Déplacements et accessibilité
- Ambiance de la rue
- Commerces et services
- Identité de la bastide
- Sécurité et tranquillité.

Chaque table était invitée à noter ses contributions sur des fiches dédiées, représentées ci-dessous. Ils pouvaient également compléter des post-its et les positionner sur les cartes s'ils le souhaitaient.



130 contributions ont été reçues, dont 73 formulées comme des clés de réussite et 57 comme des points de vigilance.

Ces contributions permettent de dresser un « cahier des charges citoyen » sur la faisabilité du projet.

En termes de déplacements et d'accessibilité (62 contributions), deux enjeux clés ressortent des contributions :

- **Maintenir l'accessibilité et les déplacements sur la rue**

Les participants souhaiteraient plutôt une piétonnisation partielle, temporaire (14 contributions) afin de conserver des accès (22 contributions) pour les riverains, les secours, les usagers agricoles, les personnes à mobilité réduite, et maintenir le passage des usagers du pont pour éviter un détour de 22 km pour les habitants / travailleurs de certaines communes alentour.

Plusieurs idées de piétonnisation partielle ont été partagées :

- De Mai à Septembre
- 1 fois par mois
- Sur les heures de repas

Plusieurs personnes souhaitent conserver l'accès en voiture jusqu'à l'église notamment pour les enterrements, baptêmes, mariages (4 contributions).

- **Veiller à ne pas reporter le flux de circulation et les problématiques de stationnement sur les autres rues de la Bastide**

Les participants craignent que la piétonnisation augmente les problématiques de stationnement sur l'ensemble de la Bastide et que les reports de circulation sur les autres rues génèrent de l'insécurité, notamment pour les enfants, et des nuisances sonores dans les autres rues. (13 contributions)

Certains participants préconisent d'élargir la réflexion sur un plan de circulation global de la Bastide (2 contributions), voire sur une piétonnisation totale de la Bastide (10 contributions).

Pour d'autres, la piétonnisation serait réussie si elle entraînait également une diminution du trafic dans la Bastide.

En termes d'ambiance dans la rue (35 contributions), trois sujets ont été mis en exergue :

- **Préserver la tranquillité des riverains**

Si le retour d'activités et d'animations culturelles est une clé de réussite identifiée pour le projet de piétonnisation (7 contributions), plusieurs participants craignent à contrario que la piétonnisation génère de fortes nuisances sonores pour les riverains si des fêtes ou terrasses se tenaient dans la rue.

Les fêtes devraient être exceptionnelles pour garantir la tranquillité des riverains. Les participants s'interrogent sur la faisabilité de conserver la tranquillité avec ce projet de piétonnisation.

- **Veiller à ce que le projet réponde bien à l'intérêt général**

Conséquence des inquiétudes soulevées sur le respect de la tranquillité et du cadre de vie des riverains, les participants insistent sur le fait que ce projet soit partagé et serve un maximum de personnes, et non pas quelques intérêts particuliers.

Un compromis doit être trouvé entre les riverains, les usagers et les commerçants (6 contributions).

- **Proposer une rue propre et végétalisée**

Enfin, en termes d'ambiance, les participants souhaiteraient que le projet de piétonnisation soit l'occasion de proposer une rue propre (4 contributions) et végétalisée (3 contributions) aux habitants, ce qui fait aujourd'hui défaut sur la rue voire l'ensemble de la Bastide.

A noter tout de même qu'une proposition rejette la végétalisation, qui, avec les feuilles, semble incompatible avec la propreté de la rue.

En termes de sécurité et tranquillité (13 contributions), deux idées sont à retenir :

- **Veiller à ne pas générer d'insécurité sur les autres rues de la Bastide**

A l'instar du report des problématiques actuelles de circulation et de stationnements, le projet sera réussi s'il ne contraint pas la sécurité des autres rues, notamment de la rue du Centre.

- **Veiller à la sécurité des piétons et usagers**

Le projet sera également réussi s'il garantit la sécurité des piétons et notamment des enfants qui vont à la MJC, médiathèque ou autres. Une table craint également les activités de délinquance qui pourraient se développer par la piétonnisation totale de la rue.

En termes d'identité de la rue (11 contributions), un enjeu principal s'exprime :

- **Participer au rayonnement culturel de la Bastide et sa préservation**

Pour les participants, la piétonnisation encouragerait la préservation et la valorisation du cachet historique de la Bastide (7 contributions).

La piétonnisation serait également un atout pour le rayonnement culturel de la ville (4 contributions).

En termes de commerces et équipements (9 contributions), les participants ont soulevé deux enjeux :

- **Participer au soutien des commerçants**

Le projet serait réussi s'il permettait de soutenir l'activité des commerces existants (3 contributions) et encourager l'attractivité des commerces (3 contributions)

- **Diversifier l'offre commerciale du centre**

S'il faut bien veiller à ce que le projet réponde à l'intérêt général, il serait réussi s'il participait à la diversification des commerces en centre-ville. Certains regrettent le manque d'enseignes à destination des adolescents notamment.

D'autres propositions (11 contributions) ont également émergé :

L'attente en termes d'information et de concertation est forte. Il faut continuer la démarche de concertation et veiller à ce que le projet serve l'intérêt général. Un référendum citoyen a été demandé.

2 tables aimeraient en particulier connaître le budget d'un tel projet, qui doit selon une autre table s'inscrire dans le cadre d'une véritable politique culturelle sur la ville.

Enfin, 1 personne a clairement exprimé son souhait d'abandonner le projet.

Restitution intégrale des contributions

Déplacements / accessibilité (62 idées)

Préserver certains accès voitures aux usagers du pont (22) ; dont riverains (4) ; accès garanti aux personnes à mobilité réduite (3) ; accès garanti à l'Eglise (4) ; aux secours (2) ; travailleurs (1) ; usagers agricoles (1) ; accès garanti à la médiathèque (1)

Le projet serait réussi si :

« La réflexion est accompagnée par une réflexion sur les stationnements dans la Bastide »

« Si réflexion sur quels stationnements de substitution ? »

« Si du stationnement pour les personnes à mobilité réduite qui habitent la Bastide est conservé »

« Circulation des riverains SAMU / pompiers avec plots / badges et pas de tables dans la rue pour leur accès »

« L'accès à l'Eglise est garanti »

« accès à l'Eglise maintenu »

« Accès à la médiathèque »

Le projet ne serait pas réussi si :

« Les habitants des communes de Couffouleux, St Waast, Rabastens et Giroussens n'étaient pas consultés »

« Le passage de véhicule rue de Reims est un axe principal de liaison entre deux communes via le pont. La piétonnisation déplacera et engendrera non seulement des problèmes supplémentaires pour les usagers de la Bastide et les résidents des communes voisines (Rabastens et Couffouleux). On ne peut pas élargir les rues de la Bastide.

« Trop d'inconvénients avec la présence du pont pour piétonniser la rue de Reims » ;

« Tant qu'on aura à emprunter le pont pour accéder à St Waast, la piétonnisation semble difficile à mettre en place »

« Si l'accessibilité pour les usagers se trouve trop limitée »

« Si on ne trouve pas de solutions pour aller à Couffouleux / Rabastens »

« On ne sait pas comment on maintient l'axe structurant qui est la D631 (Département) (comment justifier une déviation de 22 km si piétonnisation??) »

« Comment peut-on obliger des personnes à faire une déviation de 22 km au quotidien : perte de temps, argent et très forte dévaluation de leurs biens immobiliers. Satisfaire 3 personnes commerçantes au détriment des autres serait une hérésie citoyenne »

« Les riverains ne peuvent plus accéder chez eux » ;

« si le problème de stationnement est reporté pour les habitants des autres rues de la Bastide qui est déjà excessivement problématique »

« si les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas circuler »

« Actuellement la rue de Reims n'est pas agréable pour les piétons, et même dangereuse notamment pour les personnes qui ont des difficultés à marcher »

« Rue piétonne impossible : comment faire pour les enterrements à l'Eglise ? les véhicules de secours ? »

« Pas réussi si accès limité pour les activités professionnelles (ne pas exclure des professionnels »

« Impossible pour les usagers qui travaillent dans le milieu agricole de faire des trajets avec des engins qui traversent le pont »

Ne pas reporter la circulation / trafic / stationnement dans une autre rue (13) dont réfléchir à un nouveau plan de circulation l'échelle de la Bastide (2)

Le projet serait réussi si :

- « Création d'un nouveau pont pour désenclaver la Bastide »
- « L'itinéraire bis est accepté par les habitants de la Bastide » ;
- « Le flux n'est pas concentré sur une seule voie / l'étude se fait sur un projet global de circulation »
- « Réussi si le stationnement dans les autres rues de la Bastide ne soit pas encore impacté par la piétonnisation de la rue de Reims » ;
- « Attention à ne pas impacter le manque de stationnement ; »
- « Le déplacement et le stationnement pour les gens de la bastide soit rendu possible dans la mesure de l'acceptable »

Le projet ne serait pas réussi si :

- « A long terme un nouveau pont semble indispensable notamment si on piétonnise ce quartier de la Bastide »
- « Les problématiques seraient rapportés dans d'autres rue encore moins adaptées »
- « Si on élargit pas la réflexion au-delà de la rue de Reims (plan de mobilité) »
- « Si Vous détournez la circulation de manière permanente sur autre rue de la bastide »
- « Trop de problèmes de circulation dans la Bastide pour pallier cette piétonnisation »
- « Les nuisances de circulation ne seraient qu'accentuées par la piétonnisation » ;
- « La rue du Centre est trop étroite pour se substituer à la rue de Reims. Les habitants de cette rue verront leur vie quotidienne dégradée. »

Piétonnisation ponctuelle / temporaire (14) dont plots badges pour les riverains (5) ; dont sans arbres qui sont sources de déchets (1)

Le projet serait réussi si :

- « La déviation est temporaire et partagée (hiver pas besoin de terrasse par exemple) »
- « Projet de piétonnisation : pourquoi pas de Mai à Septembre ? avec accès bornes pour agriculteurs, habitants, secours et livreurs »
- « Le blocage de la rue de Reims est exceptionnel (1 fois / mois) »
- « Si la rue est piétonnisée totalement ou partiellement ? »
- « La piétonnisation reste exceptionnelle et surtout pas pérenne : cela tuerait la Bastide et générerait une colère des citoyens de la Bastide et Couffouleux »
- « Horaires de piétonnisation stratégique (repas et samedi de mai à septembre) et ajout de plots pour ouvrir et fermer la rue »
- « Si solutions avec plots escamotables + accès conditionné sur quelques heures ; »
- « Circulation des riverains par plots / badges ; »
- « Respect des riverains (plots / badges) »
- « Trouver un consensus sur la période, la fréquence de piétonnisation »
- « La piétonnisation n'est pas permanente (ex. soirées l'été , entre 12h et 14h à la belle saison) ; »
- « Piétonnisation ponctuelle pour toute la Bastide » ;
- « Si la rue devient totalement piétonne (il y aura des nuisances collatérales) »
- « La rue était piétonnisée sans arbres car feuilles = déchets, Pas de feuilles = propreté »

Élargir la piétonnisation à l'ensemble de la Bastide (10) dont attribuer une place aux déplacements cyclables (1) et dont sans attribuer de place aux vélos (1)

Le projet serait réussi si :

« Le trafic est diminué voire supprimé de la bastide »
« Si l'on piétonne toute la bastide en commençant aussi à instaurer une culture du vélo avec des pistes cyclables dans la ville »
« Piétonnisation complète de la bastide »
« Si l'intégralité de la bastide était piétonnisée »
« Projet global de piétonnisation sur toute la Bastide »

Le projet ne serait pas réussi si :

« Pas réussi si on élargit pas la réflexion au-delà de la rue de Reims (plan de mobilité). »
« La piétonnisation ne concerne que la rue de Reims, quid du reste de la Bastide ? »
« si les cyclistes peuvent circuler »
« si seulement une partie de la rue de Reims était piétonnisée et non pas l'intégralité de la Bastide »
« si la piétonnisation n'est pas étendue à toute la bastide »

Le projet entraîne une réduction de la circulation sur la Bastide (2)

Le projet serait réussi si

L'idée serait que le trafic change de zone en fonction des horaires ou diminue

Le projet ne serait pas réussi si :

si le trafic de véhicules n'est pas diminué

Proposer des espaces sécurisés devant les commerces (1)

Ambiance de la rue (35 idées)

Respect de la tranquillité des riverains (14) dont limiter les nuisances sonores (3) et assurer la sécurité (3)

Le projet serait réussi si :

« Respect des riverains de la rue de Reims » ;
« S'il y avait le respect des riverains » ;
« Respect du bruit lors des événements jusqu'à 2h du mat dans la rue et par certains commerçants qui prolongent dans la nuit » ;
« sous réserve sécurisation » ;
« La piétonnisation permet de rassurer les usagers en termes de sécurité de déplacements sur la Bastide »
« Fêtes exceptionnelles car beaucoup de bruit jusqu'à 2h du matin dans la rue très souvent » ;
« Les animations causent des nuisances aux habitants aux abords » ;
« Attention aux nuisances sonores liées avec les manifestations Rue de Reims » ;
« tranquillité et sécurité des habitants »
« si la tranquillité des riverains est respectée »
« si les nuisances sonores sont prises en compte dans le nouveau plan de circulation »

Le projet ne serait pas réussi si :

« si augmentation du bruit du fait des festivités ;
« Nous ne voulons pas de terrasses. Je ne vois dans ce projet que des gens qui veulent gagner de l'argent contre des gens qui vont perdre en tranquillité ;
« si la rue devenait plus bruyante » ;

Animations culturelles et sociales (7) dont fêtes à favoriser sur une place publique (3) ou sur la rue de Dièche

Le projet serait réussi si :

« Il permet de créer un espace de vie sociale et culturelle »

« Si cette bastide devient une curiosité dans laquelle on a envie de flâner, passer un moment, etc »

« Nécessité de faire les moments festifs quels qu'ils soient sur une place publique »;

« fêtes à favoriser sur l'espace public »

« Ce n'est pas qu'un sujet de mobilité mais aussi un sujet d'amélioration de la vie du quartier et pas que des commerces »

Le projet ne serait pas réussi si :

« Cohérence culturelle / relier zone culturelle (MJC, etc) et commerces »

« Pourquoi ne pas faire les fêtes/terrasses rue de Dièche ? »

Respect de l'intérêt général sur les intérêts particuliers (6)

Le projet serait réussi si :

« Si compromis entre les commerçants et les usagers du pont et de la rue »

Le projet ne serait pas réussi si :

« On considère l'intérêt de 3 commerçants au profit de toute la Bastide (intérêt particulier VS général) »

« Piétonnisation au profit de 3 commerçants, pas normal ; Ne profite qu'aux commerçant au détriment des autres habitants »

« Privatisation de la rue de Reims au profit de 3 commerçants souhaitant bénéficier d'une terrasse me semble absurde »

attention si l'intérêt est seulement commerçant

« si le nombre d'habitants impacté par la déviation est plus important que les bénéficiaires »

Propreté (4)

Le projet serait réussi si :

« Si la rue devenait propre » ;

« Les rues deviennent plus propres (pigeon désagréables) ; »

« Propreté »

« Sous réserve de propreté »

Végétalisation (3)

Le projet serait réussi si :

« + végétalisme » ; « Bastide végétalisée » ; « Végétalisation »

Aménagement de mobilier urbain (1)

Le projet serait réussi si

mieux aménagée (banc)

Sécurité et tranquillité (13)

Ne pas reporter les problèmes de sécurité existant et le trafic sur les autres rues (8) dont ne pas reporter vers la rue du Centre (3) , dont transit vers un nouveau pont ou échangeur (2)

Le projet serait réussi si :

« la piétonnisation est accompagnée du respect de vitesse de circulation dans la bastide » ;

« si prise en compte des modalités de circulation sans nuisances supplémentaires (déjà connue sur la rue du 3 mars) et en toute sécurité. (non respecté lors de la piétonnisation cet été)

« Les voitures transitant par le pont étaient redirigées (via un nouvel échangeur ou pont) et ne seraient pas redistribuées dans les ruelles de la Bastide (non prévues pour cet effet) »

« Si la circulation était redirigée vers :

1) un échangeur au bout de la RD631 ;

2) vers la nationale St Sulpice (Rabastens) car trop de voitures passent par le pont suspendu, trop de camions et engins agricoles »

Le projet ne serait pas réussi si :

« le problème se reporte sur les autres rues »

« Si une partie de la circulation des rues de Reims et de Pontnau devaient être redirigée vers la rue du Centre »

« si les voitures étaient redirigées vers rue du Centre (rue pavée, étroite et calme) »

« Il y a recirculation Rue du Centre !!! Car :

- Rue non sécurisante (un piéton de chaque côté)

- les fenêtres des habitations sont basses

- La rue est pavée

- Impact de 3000 voitures sur les bâtiments de France »

Garantir la sécurité des jeunes (3) notamment sur toute la bastide (1)

Le projet serait réussi si :

« Si la sécurité des piétons, surtout enfant sont concernés par le nouveau sens de circulation »

Le projet ne serait pas réussi si :

« Si manque de sécurité pour les jeunes / MJC / Médiathèque »

« La sécurité des piétons (enfants) n'est pas garantie sur l'ensemble des rues de la Bastide »

Ne pas générer de délinquance (1)

Le projet ne serait pas réussi si :

si cela génère des incivilités voire de la délinquance

Offrir des espaces sécurisés pour les modes de transport doux (1)

Le projet ne serait pas réussi si

Nous n'offrons pas d'espaces sécurisés pour les modes de transports doux

Identité de la Bastide (11)

Préservation de la tranquillité et du cachet historique de la Bastide (7) notamment si la circulation est détournée sur les autres rues (1), dont prendre en compte les nuisances sonores des passages sur les pavés

Le projet serait réussi si :

- « Centre historique préservé !! »;
- « Le cachet de l'ancien et le cœur de ville est conservé »
- « Si la quiétude et le charme de la Bastide n'étaient pas troublés par la circulation détournée »
- « La réflexion tient compte de : l'histoire de la ville »

Le projet ne serait pas réussi si :

- « La qualité de vie (choisie par les habitants de la Bastide) ne changerait pas » (Pas de circulation intra-bastide) ;
- « Si le calme et patrimoine historique de la Bastide n'étaient pas mis en avant et préservés »
- « Si les nuisances sonores engendrées par le passage sur les routes pavées n'est pas pris en compte (sans détruire le pavage) »

Si le projet participe à l'aspect culturel et l'attrait touristique de la ville (4) dont attrait de l'Eglise et sous-terrain (1)

Le projet serait réussi si :

- « La réflexion tient compte de l'aspect culturel / attrait touristique » ;
- « Si on crée des événements culturels et autres tous les mois pour faire vivre cet espace »
- « Si on est capable de vendre à l'extérieur de la ville / "aux touristes" l'attrait de cet espace (rue / bastide) ;
- « Préserver les beaux endroits que sont l'Eglise et le sous-terrain »

Commerces et équipements (9)

Installation pérenne des commerces (3)

Le projet serait réussi si :

- « Le maintien des commerces de la rue de Reims ; »
- « Si les commerces et services s'y retrouvent sans en être pénaliser »

Le projet ne serait pas réussi si :

- « les commerces ne restent pas dans la durée (trop de succession ces dernières années) »

Si le projet participe à l'attractivité et visibilité des commerçants dont Animations commerciales (3)

Le projet serait réussi si :

- « on crée des animations commerciales qui aident les commerçants à vivre de leur activité ;
- « Des commerçants qui pourraient avoir plus de visibilité »
- « Les commerçants puissent améliorer leur attractivité »

Commerces diversifiés (1)

Le projet serait réussi si :

- « Les commerces étaient plus diversifiés »

Révision des horaires d'ouvertures des commerces (après 18h) (1)

Le projet serait réussi si :

« Si les commerces sont ouverts lorsque les gens rentrent du travail (après 18h) »

Installation de commerces dans toutes les petites rues de la Bastide (1)

Autres (11)

Large démarche de concertation, d'information et de communication sur le projet (5) dont referendum citoyen (1)

Le projet serait réussi si :

« L'ensemble de la population de la Bastide n'a pas d'objection majeure à la suppression des véhicules dans la Bastide »

Le projet ne serait pas réussi si :

« La concertation engagée continue à se dérouler dans cette salle et avec une sono d'aussi mauvaise qualité. Risque de désintérêt des participants »

« La communication et l'information liées au projet sont mal faites »

« Si la concertation se poursuit dans cette salle (très mal mauvaise acoustique) et avec une sono d'aussi mauvaise qualité. Néanmoins bravo pour la démarche. »

« Pas réussi si on n'organise pas de référendum citoyen »

Information / communication sur le budget du projet (2)

« Si l'étude financière aura été prise en compte »

« Quel budget pour ces modifications ? »

Associer le projet avec une véritable politique culturelle pour la ville (1)

« Une réelle politique culturelle avec la construction d'une salle de spectacle et une programmation ambitieuse donnerait à St Sulpice une belle couleur »

"Quid de la rue Izarié et Docteur Laurens ? (1)

Et le projet de la rue Edmond Cabié réservée exclusivement aux livraisons est il intégré ?" (1)

Abandonner le projet (1)